

DESCRIPTION  
DE L'ÉGYPTE,

OU

RECUEIL

DES OBSERVATIONS ET DES RECHERCHES

QUI ONT ÉTÉ FAITES EN ÉGYPTE

PENDANT L'EXPÉDITION DE L'ARMÉE FRANÇAISE,

PUBLIÉ

PAR LES ORDRES DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR

NAPOLÉON LE GRAND.

---

*HISTOIRE NATURELLE.*

TOME PREMIER.



A PARIS,  
DE L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

---

M. DCCC. IX.



et anatomiques sur le genre Lézard, m'a communiqué la partie de son travail qui a rapport à ces animaux; les détails dans lesquels je vais entrer seront d'autant mieux accueillis des naturalistes, qu'aucun d'eux n'ignore que cette partie de l'herpétologie est une des plus obscures et a toujours été traitée assez légèrement. Les excellens dessins de M. Savigny prouvent qu'il avoit aperçu cette lacune, et qu'il se proposoit d'étudier avec soin et comparativement les espèces recueillies en Égypte.

FIG. 7. LÉZARD GRIS POMMELÉ

(*Lacerta scutellata*).

La forme générale et les proportions de ce lézard diffèrent peu de celles de notre Lézard gris des murailles. Sa tête est pointue, mais peu allongée. Sa queue est à peu près deux fois aussi longue que le corps, la tête exceptée. Les tempes sont chagrinées comme le dos, et ne présentent point de plaques semblables à celles qui recouvrent le haut de la tête. Les écailles du ventre ne se distinguent pas nettement de celles du thorax; leur bord externe est très-oblique: elles sont uniformes, et paroissent former des rangées transversales plutôt que longitudinales; enfin on en compte de chaque côté de la ligne médiane six par rangée transversale. Parmi les écailles situées au-devant de l'anus, celle qui occupe la ligne médiane n'est guère plus large que les autres; celles de la queue, très-étroites et verticillées, sont marquées chacune d'une ligne longitudinale peu saillante. Enfin les pores que l'on observe sous les cuisses sont petits et au nombre de vingt-trois de chaque côté. Le dessus de la tête de ce lézard est jaunâtre et présente de petites taches bleuâtres. Le dos et la face externe des membres sont pommelés de gris-perle très-pâle et de gris-ardoise violacé. Les écailles, de couleur claire, forment de petites taches irrégulières, très-rapprochées, et séparées entre elles par de petites lignes d'écailles de couleur foncée, qui se joignent toutes de manière à former une espèce de réseau dont les mailles sont représentées par les taches gris de perle. La face supérieure de la queue est également d'un gris-perle très-pâle avec quelques taches gris-ardoise. Enfin tout le dessous de l'animal est d'un blanc légèrement citrin.

7. 1. Individu de grandeur naturelle, vu en dessus.
7. 2. Le même vu en dessous.
7. 3. Tête vue par sa face supérieure et grossie.
7. 4. Portion de la face supérieure de la queue grossie.
7. 5. La même portion vue par sa face inférieure.

FIG. 8. LÉZARD DE SAVIGNY

(*Lacerta Savignyi*).

Quoique le lézard auquel nous donnons le nom de M. Savigny ait beaucoup d'analogie avec le Lézard pommelé, nous le regardons comme appartenant à une



base de la queue sont même carénées et arrondies ou pointues; sur les côtés et postérieurement, la queue est verticillée. Enfin les écailles de l'abdomen forment huit rangées longitudinales, et sont presque rectangulaires.

La couleur générale de ce lézard, dont nous avons vu le dessin, est d'un bleu terne très-foncé. Les plaques qui recouvrent la tête sont plus pâles que les autres et bordées de blanc. En arrière de la tête, on voit deux petites raies blanchâtres, très-rapprochées l'une de l'autre, qui se portent en arrière et ne tardent pas à se réunir : la bande impaire, ainsi formée, longe la ligne médiane du dos et se termine en pointe près de l'origine de la queue. De chaque côté se trouvent trois autres raies longitudinales et parallèles, de la même couleur, qui commencent immédiatement derrière la tête : la ligne supérieure se réunit à celle du côté opposé, un peu en arrière de la terminaison de la raie médiane, et se perd bientôt sur la face supérieure de la queue; la ligne suivante se prolonge beaucoup plus loin, et se perd sans s'être réunie à sa congénère. Enfin la troisième raie, ou la plus inférieure, commence à la partie moyenne du bord postérieur du méat auditif, passe au-dessus de l'articulation scapulo-humérale, et va se terminer au-devant de la cuisse. Entre chacune de ces raies blanchâtres, et sur les lignes foncées qui les séparent, on remarque aussi une série de petites taches blanches formées par la réunion de quatre à six points blancs. Enfin la partie externe des membres postérieurs présente des taches arrondies de la même nature, mais plus grandes.

9. 1. Individu peut-être grossi, vu en dessus.

9. 2. Tête d'un individu peut-être de grandeur naturelle, vue en dessus.

#### FIG. 10. LÉZARD RUDE

(*Lacerta aspera*).

Le défaut de renseignements suffisants ne nous permet pas d'exposer ici les caractères propres à ce lézard, ni d'assurer que ce soit une espèce distincte de la précédente ou de celle qui suit; cependant nous lui assignons un nom : ses couleurs sont à peu près les mêmes; mais il en diffère par la disposition des écailles, qui recouvrent la moitié postérieure de son dos, et qui sont assez grandes, imbriquées, carénées et pointues. La forme du méat auditif est également un peu différente.

10. 1. Individu de grandeur naturelle, et vu de trois quarts.

#### FIG. 11. LÉZARD D'OLIVIER

(*Lacerta Olivieri*).

Ce lézard, qui se rapproche, sous quelques rapports, du Lézard Bosquien, s'en éloigne par des caractères assez tranchés : sa queue n'est pas beaucoup plus longue que le reste du corps. La peau du dos n'est point écailleuse, mais seulement chagrinée dans toute son étendue. Le quart antérieur de la face supérieure de la queue est couvert d'écailles pointues, carénées et imbriquées; dans le reste de son étendue,



elle est verticillée. Nous ne connoissons point la disposition des écailles abdominales. La couleur générale de ce lézard est gris-lilas; les plaques qui recouvrent la tête et les membres sont de la même couleur que le dos, mais plus pâles, et présentent également un grand nombre de petites taches irrégulières d'une teinte beaucoup plus foncée que le reste.

11. 1. Individu de grandeur naturelle.

11. 2. Tête vue en dessus et grossie.

## §. II.

### LÉZARDS, SCINQUES, GRENOUILLES

( REPTILES. — Supplément, planche 2 ).

#### Genre LÉZARD.

Fig. 1 et 2.

FIG. 1. LÉZARD D'OLIVIER

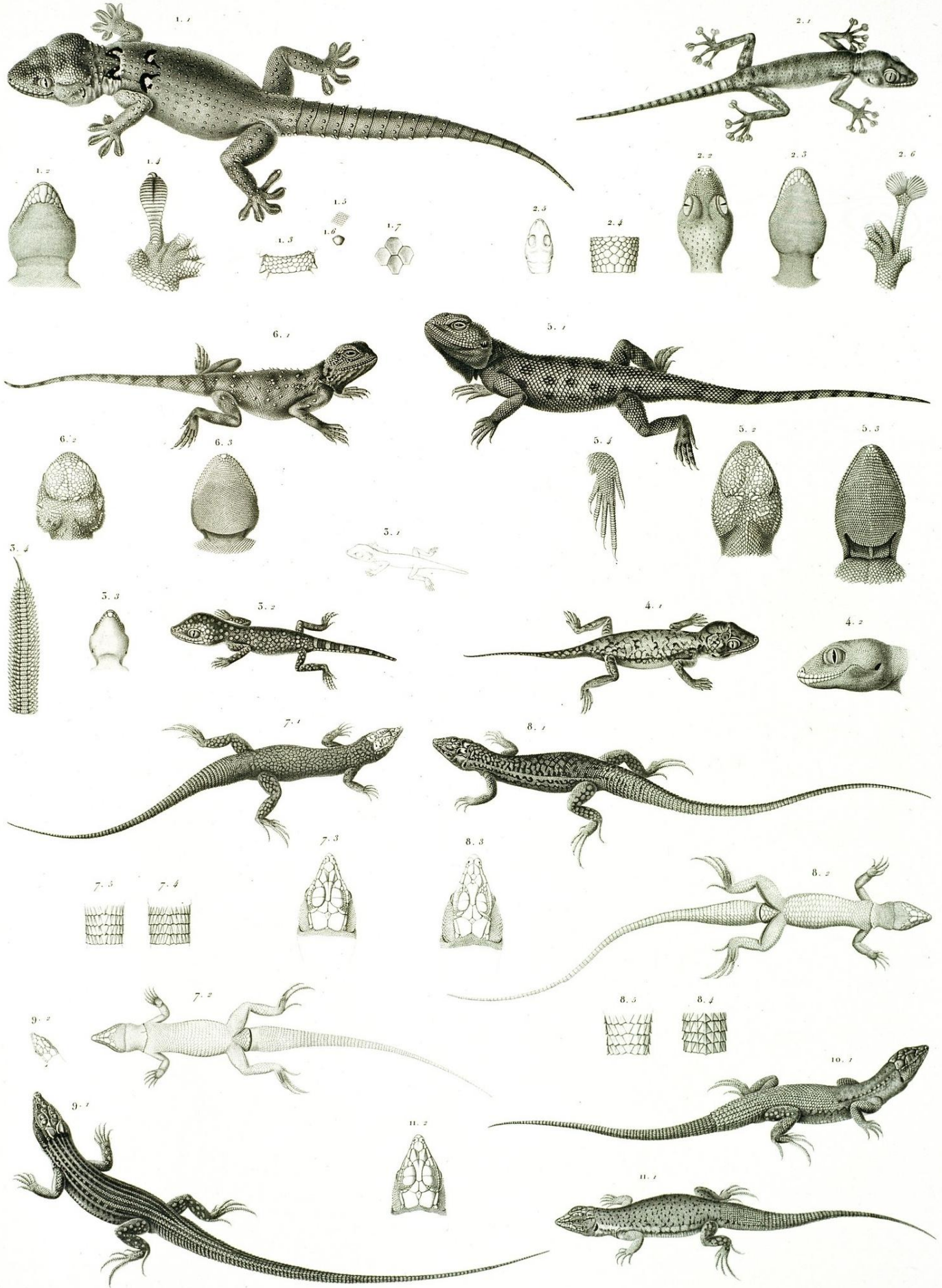
( *Lacerta Olivieri* ).

Ce lézard ressemble beaucoup à l'espèce figurée sous le n.° 11 dans la planche qui précède, et nous ne voyons aucun caractère suffisant pour l'en distinguer : les différences que l'on observe semblent appartenir à l'âge; cet individu nous paroît être encore très-jeune. Sa queue est plus de deux fois aussi longue que le corps, et verticillée dans toute son étendue : les écailles situées sous la gorge, au-devant du collier, sont assez larges; celles du thorax ne diffèrent que peu de celles du ventre, et constituent trois rangées transversales; les écailles du ventre sont arrondies et forment huit rangées longitudinales à peu près de même grandeur. Les pores placés sous les cuisses sont très-gros; on en compte treize de chaque côté. Enfin l'écaille médiane, située au-devant de l'anüs, est extrêmement grande, et recouvre presque à elle seule toute la portion de la queue située entre le bord antérieur de cette ouverture et les cuisses. La couleur de ce lézard est grise tant sur le dos que sur la tête, la queue, les membres et les flancs. Sur le dos, on remarque quatre rangées de taches moitié noires, moitié blanches : celles qui forment la ligne inférieure sont les plus petites, et leur portion blanche est située en haut; les taches qui appartiennent à la rangée supérieure ont une disposition inverse : enfin, sur la partie médiane du dos, sur la queue et sur les pattes postérieures, on voit encore de petites taches noires, mais qui, pour la plupart, ne sont pas mêlées de blanc. Le dessous de l'animal est d'un blanc grisâtre.

1. 1. Individu qu'on croit être un jeune, de grandeur naturelle.

1. 2. Le même considérablement grossi et vu en dessus.





*Designe et grave en 1803 Sav.*

GECKOS. AGAMES. LÉZARDS.

*Peulben et Bayard, graveur de l'Etat.*

